

Technicien.ne à la paie Direction des ressources humaines

Poste permanent à temps plein

Passionné.e par la paie et ses défis techniques?

Viens mettre ton talent au service d'une équipe qui mise sur la collaboration, la précision et l'amélioration continue!

Ton wandat

Sous la responsabilité de la directrice des ressources humaines et en étroite collaboration avec la responsable de la paie, tu seras responsable de produire, effectuer et contrôler toutes les étapes techniques liées à la paie. Concrètement, tu devras :

- Préparer et vérifier l'exactitude des paies, effectuer les remises et comptabiliser les déductions.
- Produire les relevés d'emploi, rapports et statistiques.
- Effectuer les calculs liés aux ajustements et aux traitements de fin d'année (ex. : relevés 1, T4, CNESST, régimes de retraite).
- Administrer les avantages sociaux (adhésions, contributions, retenues).
- Assurer la conformité des feuilles de temps aux conventions collectives et aux politiques.
- Participer à la paramétrisation et à l'évolution du système de paie.
- Agir comme personne-ressource auprès des employés et gestionnaires pour les questions liées à la paie.

Ça t'interpelle? Voici le *profil* que l'on recherche :

- **Formation et expérience :** Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité et gestion avec au moins deux ans d'expérience en traitement de la paie ou une combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente par la Ville. Avoir de l'expérience dans l'application de conventions collectives et recueils de conditions de travail. Avoir de l'expérience en paramétrisation et administration d'un système de paie.
- Compétences techniques : Détenir l'accréditation PCP (Professionnel en conformité de la paie). Avoir une excellente connaissance des lois applicables. Maîtriser la suite Office et avoir un niveau intermédiaire en Excel
- Qualités recherchées: Posséder une forte capacité d'analyse et d'aisance avec les chiffres.

Notre Office:

- Une culture d'entreprise humaine et une ambiance de travail conviviale.
- Un horaire de 36 h/semaine réparti sur 4,5 jours (congé le vendredi après-midi!).
- Un taux horaire entre 34,57 \$ et 38,90 \$, selon ton expérience.
- Une banque de congés maladie/obligation familiale, monnayée si non utilisée.
- Plusieurs autres conditions de travail intéressantes : télétravail occasionnel, assurances collectives, télémédecine, régime de retraite à prestation déterminée, vacances annuelles, mesures de conciliation travail/vie personnelle et plus encore!

